Texte détérioré

Notes et Commentaires

LA Nouvelle-Ecosse exportera environ 35 chars d'arbres de Noël aux Etats-Unis. Ces arbres proviennent de la vallée d'Annapolis.

* * *

LE rapport final des stocks de beurre et de fromage sur tous les points du Canada au 1er novembre 1934 indique une augmentation de 31.5% pour le beurre de beurrerie et de 44.2% pour le beurre de laiterie, sur 1933. Quant aux fromage les entrepôts en contiennent 10½% de moins que l'an dernier à pareille date soit 24,550,519lbs.

* * *

UN cablogramme de Londres nous apprend que de fortes quantités de beurre russe arrivent sur le marché de la Grande-Bretagne, et que les trois quarts au moins de ces expéditions sont en boîtes ou caisses, semblables aux emballages employés pour le beurre de l'Empire et non pas en barillets. Le barillet est l'emballage régulier des fabricants de beurre de la Baltique.

Tandis que les expéditions de beurre venant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande diminuent, comme il est d'habitude à cette saison, le beurre de Sibérie comme nous le disions plus haut, arrive en plus grosses quantités. Il en résulte que le marché souffre d'un encombrement, et quoique la consommation soit toujours excessive, les importateurs se voient dans l'impossibilité d'obtenir des prix plus élevés, et il est peu probable que ces prix s'améliorent tant que les stocks ne seront pas réduits.

(Bulletin mensuel de l'Industrie laitière.)

* * *

UNE expédition de cinq étalons Clydesdales par le Ministère fédéral de l'Agriculture, que la presse écossaise dit être l'un des plus beaux lots de chevaux qui soient sortis de l'Ecosse depuis quelque temps, est arrivée dernièrement à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Ces chevaux ont été achetés par la Division fédérale de l'industrie animale. Ils resteront quelque temps à la Ferme expérimentale centrale, et seront plus tard distribués parmi les fermes expérimentales fédérales du Canada pour être accouplés à des juments de choix et pour l'amélioration de la race en général. Le groupe de cinq étalons comprend un de cinq ans, trois de deux ans et un antenais; tous ces animaux, qui sont du type de gros trait, si nécessaire et encore trop peu répandu au Canada, ont remporté de nombreux prix aux expositions. Ils devraient susciter un vif intérêt parmi les éleveurs de chevaux.

* * *

DANS le rapport sur les organisations commerciales des cultivateurs au Canada, préparé par la Division de l'Economie et qui vient d'être publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, les organisations coopératives reçoivent toute l'attention qu'elles méritent. Le contenu du rapport est basé sur les renseignements fournis par ces organisations et il est maintenant présenté à ceux qui s'intéressent au développement coopératif. La Division de l'Economie se propose de préparer, à intervalles réguliers, une liste des noms et des adresses des organisations commerciales de cultivateurs au Canada, sur lesquels porte ce rapport. La dernière liste a été préparée en collaboration avec le Ministère du Travail et publié par ce Ministère en 1932 sous titre de "Cinquième rapport annuel des coopératives canadiennes". Un résumé des opérations dans le rapport actuel montre que 159 des compagnies actuellement en fonctionnement ont été établies au cours de la période de 1880 à 1915. Pendant les dix ans suivants et jusqu'à l'heure actuelle, l'organisation commerciale des cultivateurs a fait des progrès constants au point de vue du nombre des organisations, du nombre des membres et du chiffres d'affaires. L'activité des grandes organisations comme les pools du blé, les coopératives de bestiaux et de fruits, a atteint un haut degré de développement, et s'est fait connaître du monde entier, mais la force combinée de l'organisation des cultivateurs au Canada n'avait jamais été révélée. Il y a des centaines d'organisations relativement petites qui travaillent sans bruit dans l'intérêt des régions locales et que cette enquête a fait connaître.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

QUELQUES SOINS QUE REQUIÈRENT LES CHEVAUX

Le cultivateur qui désire maintenir ses chevaux de travail en bonne condition doit d'abord leur procurer un logement sain et confortable et une alimentation suffisante, de bonne qualité et appropriée au travail qu'ils ont à exécuter. Si, d'autre part, il veut réduire au minimum le coût d'entretien de ses chevaux, il doit nécessairement, en plus de ces soins essentiels, tenir compte de tous les soins élémentaires qui peuvent paraître de peu d'importance à quelques-uns, mais qui, s'ils sont négligés, deviennent la cause d'un entretien dispendieux ou la source d'une quantité de maladies graves qui diminuent considérablement la capacité et la valeur de l'animal quand elles ne lui sont pas fatales. Etant donné que plusieurs maladies sérieuses chez le cheval telles que laryngite, pleurésie, pneumonie, bronchite, emphysème pulmonaire (soufle), etc., sont causées par des refroidissements subits, on doit s'efforcer de prévenir ces maladies en éliminant autant que possible les causes qui les font naitres.

Premièrement—Il est de la plus élémentaire prudence de ne pas faire boire en grande quantité une eau glacée au cheval lorsqu'il a très chaud; il vaut mieux, si l'on n'a pas d'eau dégourdie à lui offrir, ne lui donner qu'une petite quantité d'eau en entrant à l'étable et le faire boire à sa soif une quinzaine de minutes plus tard.

Deuxièmement—Ne laissons jamais le cheval de travail séjourner au dehors sans couverte par un temps froid et venteux spécialement s'il a chaud, c'est une pratique qui est préjudiciable à sa santé.

Troisièmement—Plusieurs des maladies ci-haut mentionnées seraient prévenues, si on avait soin de couvrir les chevaux pendant le travail avec un tapis léger et imperméable par-dessus le harnais lorsque le temps est brumeux, pluvieux ou neigeux.

Si après avoir pris toutes les précautions possibles, il arrive que le cheval contracte une toux quelque peu persistante, ne la négligeons pas car elle pourrait dégénérer en maladies sérieuses. Un remède employé pour la toux à cette Station et qui a donné de très bons résultats est le suivant: Une pinte de mélasse, deux onces de moutarde, deux onces de gingembre, une demi once d'essence de térébentine et une once de goudron Norvégien. (Vous obtiendrez ce dernier médicament à la pharmacie). Mélanger le tout ensemble parfaitement

(suite à la page 891)

Encouragement à l'emploi des engrais chimiques

L'emploi raisonné des engrais chimiques permet de réduire le coût des récoltes. Désireux de favoriser les cultivateurs, en leur facilitant l'achat de fertilisants, l'honorable J.-Adélard Godbout, Ministre de l'Agriculture, met à la disposition de la classe agricole l'octroi suivant:

Le ministère de l'Agriculture remboursera trois-quarts de sou pour chaque livre d'azote SOLUBLE DANS L'EAU, un demi-sou pour chaque livre d'acide phosphorique ASSIMILABLE et un demi-sou pour chaque livre de potasse SOLUBLE DANS L'EAU, à tout acheteur-cultivateur qui se sera procuré, d'ici au 1er juillet 1935, des engrais chimiques pour les appliquer sur sa ferme.

L'octroi ne sera versé que lorsque les acheteurs auront satisfait aux conditions ci-après énumérées:

1. ***L'octroi n'est payable qu'aux représentants attitrés des acheteurs tels que désignés au paragraphe 4;***
2. ***Les commerçants d'engrais chimiques et les cultivateurs commerçants d'engrais chimiques ne pourront réclamer aucun des avantages offerts par cette circulaire pour les engrais qu'ils auront achetés pour des fins commerciales; ils ne pourront non plus être nommés représentants des cultivateurs ou agir comme tels de leur propre chef, ou se faire accorder par les cultivateurs le transport des montants auxquels ces derniers peuvent avoir droit;***
3. ***Toute réclamation devra être présentée en duplicata en se servant de la formule officielle préparée à cette fin et qui devra porter la signature du requérant, celle de deux cultivateurs témoins, celle de l'agronome et celle du vendeur. On pourra se procurer ces formules en s'adressant à l'agronome du comté;***
4. ***Les achats devront être faits par l'intermédiaire du représentant attitré d'une société d'agriculture, ou d'une société coopérative, ou d'un cercle agricole, ou d'un syndicat coopératif, ou de toute autre organisation agricole reconnue, ou par l'intermédiaire du représentant d'un groupe de cultivateurs;***
5. ***Le secrétaire de l'organisation ou le représentant du groupe, qui aura transmis au Ministère la réclamation du paiement de l'octroi, recevra le montant d'argent auquel les cultivateurs auront droit et verra à en assurer la distribution aux bénéficiaires mentionnés sur la formule.***
6. ***En même temps que le chèque, deux bordereaux seront émis. L'un accompagnera le chèque et l'autre sera adressé à l'agronome du comté;***
7. ***Les réclamations ne seront pas acceptées pour des achats moindres de quinze tonnes d'engrais chimiques;***
8. ***Toute correspondance au sujet de l'application des conditions contenues dans cette circulaire devra être adressée au Chef du service de l'Economie Rurale, Ministère de l'Agriculture, Québec, P. Q.***

Le sous-ministre de l'Agriculture,

J.-Antonio GRENIER.

Québec, le 21 novembre, 1934.

Notes et commentaires

SAIT-ON que l'industrie de la fabrication du macaroni et des produits de ce genre a absorbé, en 1933, 27,200,000 lbs de farine, 13,480 douzaines d'œufs; 33,218 lbs de poudre d'œufs, 8,625 lbs de poudre de lait, 37,982 lbs de sel et 878 livres de matière colorante.

* * *

LE commerce de gros et de détail est un peu meilleur que l'an dernier. Les rentrées sont passables ou lentes. Les prix agricoles varient peu, sauf ceux des œufs qui sont un peu p[illegible] hauts; la baisse est générale sur le m[illegible]ché du bétail, sauf pour les porcs. Le bois vendu en Grande-Bretagne en vertu des contrats de l'an dernier s'expédie lentement et il y a lieu de croire qu'une partie en passera l'hiver chez nous. Les expéditions de bois à pâte s'activent avec l'approche de la fermeture de la navigation. L'abatage du bois progresse bien et dans de bonnes conditions de climat. La production de papier-journal en octobre l'emporte sur celle du même mois l'an dernier. Les fabriques de soie artificielle et de lainages sont actives, mais la production de la soie naturelle et des cotonnades s'est un peu resserrée. Tranquillité saisonnière dans la chaussure et la tannerie. Les facteurs de meubles produisent plus. La reprise des aciéries se maintient et la demande d'outillages lourds se poursuit.

COLONISATION

Quoi qu'on en dise, ils vont bien

Dans divers milieux on est inquiet des colons du RETOUR A LA TERRE et scandalisé de l'envoi à une saison aussi tardive des colons des comtés de Bellechasse et de Montmagny, installés dans les rangs sud du canton Villemontel, en Abitibi.

Que ces bonnes gens se rassurent: ces colons vont bien, et, avec du travail intelligent, avant longtemps ils seront en position de se suffire.

Jeudi et vendre, les 22 et 23 novembre, arrivaient par un temps pluvieux quelques familles parties de Shawinigan, pour aller rejoindre les chefs rendus depuis quelques semaines et déjà installés.

Ces nouveaux arrivés furent tout surpris de constater qu'en Abiti il n'y avait pas plus de neige qu'à Montréal ou à Shawinigan, que des cultivateurs labouraient leurs champs; de voir des animaux broutant l'herbe comme en été, et de rencontrer une population remp[illegible] d'espérance, convaincue de la réussi[illegible] Rien de surprenant dans un pays au so[illegible] de cette qualité, ayant tous les avantages d'un marché exceptionnellement bon pour la vente de tous les produits de la ferme, grâce au développement minier.

Les colons des rangs sud du canton Villemontel ont baptisé leur paroisse du nom de Vautrin, en l'honneur du ministre de la Colonisation, qui, par un plan nouveau, permet de tels établissements. Ils auront sûrement l'une des plus belles paroisses de la province de Québec, quant à la valeur et à la qualité du sol, aussi par la beauté du site qu'elle occupe.

Il se trouve là du bois en quantité, de sorte que la question du logement est secondaire, et ils pourront, tout en défrichant la terre, tirer des revenus appréciables par la vente du bois qui recouvre ces lots. Aussi, avec ces revenus et les primes que le gouvernement accorde pour les constructions, le défrichement, le labour, la résidence, pour les grains de semence; avec l'argent à gagner par [illegible] confection des chemins, les colons [illegible] Vautrin, aussi bien que leurs voisins, les RETOURS A LA TERRE de Sainte-Gertrude, seront dans quelques années en lieu de vivre par eux-mêmes, et de démontrer au reste de la province, qu'avec du courage, de la bonne volonté, de la persévérance et de l'aide gouvernementale suffisante et en temps, sur des terres de cette qualité, on est justifiable d'aspirer à une aisance raisonnable.

Les nouveaux arrivés ont trouvé les chemins mauvais. C'est la saison des pluies d'automne. Lorsque viendra la neige, les autres familles pourront se rendre avec plus de facilité.

Que ceux qui désespèrent de nos colons aillent leur rendre visite. Ils reviendront satisfaits et encouragés.

J.-E. LAFORCE.

Le l[illegible]

DANS la plupart des tr[illegible] giène sur le lait, co[illegible] beaucoup de lois et [illegible] concernant le lait, l'on trouv[illegible] tion suivante:

"Le lait est le produit s[illegible] intact, obtenu par la traite [illegible] ininterrompue d'une ou d[illegible] vaches, saines et non surmen[illegible] nablement nourries et ent[illegible] l'exclusion du lait obtenu [illegible] [illegible]nte jours qui précèdent [illegible] [illegible]rs qui suivent la parturiti[illegible]

Le lait doit contenir au m[illegible] un quart pour cent, de mati[illegible] du lait et soixante-huit cent[illegible] pour cent de sel. Le total d[illegible] solides du lait, doit être d'au [illegible] et soixante-quinze centième[illegible] Le total des matières soli[illegible] autre que les matières grass[illegible] d'au moins huit (8) et dem[illegible] Il ne doit pas contenir une[illegible] d'eau supérieure à quatre-v[illegible] vingt-cinq pour cent.

Le lait ne doit pas conten[illegible] vatif, ni antiseptique, ni a[illegible] substances étrangères, ni b[illegible] thogènes, il ne doit prése[illegible] caractère physique anorm[illegible] amertume, viscosité, ou co[illegible] jaune ou bleu, etc.

Sa saveur ou son odeur [illegible] révéler aucune souillure. Il [illegible] avoir été souillé par des m[illegible] autres insectes, ou par d[illegible] [illegible]cales, ou par toute autre s[illegible]

Voici, on l'admettra, un[illegible] [illegible]ssez complète d'un bon lait [illegible] d'un lait de toute première [illegible]

Toutefois, je crois que ce[illegible] dans cette définition du lait, [illegible] "la traite complète et inintere[illegible] ce qui a rapport au nomb[illegible] c'est-à-dire 30 jours avant [illegible] après la parturition, peut [illegible] et éclairci; nous en parler[illegible] chapitre sur la traite du lait[illegible]

La tâche de produire [illegible] incombe au producteur de la [illegible] car un bon lait doit posséd[illegible] qualités mentionnées plus [illegible] au moment où il quitte la [illegible] aller soit à l'usine ou au m[illegible] à-dire par une voie ou l'a[illegible] consommateur.

CONDITION D'UNE VACHERIE

En général, dans la Prov[illegible] bec, il y a, un peu partout [illegible] grand nombre, de très bon[illegible] vaches qui peuvent servir d[illegible] qui reste encore à améliorer [illegible] sont les endroits où les ferm[illegible] [illegible]ateurs sont pourvues d'ét[illegible] [illegible]ches sont gardées seules [illegible] chevaux, les pavés sont im[illegible] les murs et les plafonds son[illegible] à la chaux, tous les ans, l'é[illegible] ventilation sont acceptable[illegible] sont gardées proprement, l'[illegible] dante et saine et l'alim[illegible] faite avec discernement et p[illegible]

Le nombre de fermes de [illegible] où un pareil classement p[illegible] augmente d'année en année[illegible]

SANTÉ DES VACHES L[illegible]

Les pricipales maladies d[illegible] laitière, que le producteu[illegible] notre province a présenten[illegible] battre sont la tuberculose, la [illegible] l'avortement épizootique. [illegible] ment chacune de ces ma[illegible] vache affecte le lait et const[illegible] ger pour le consommateur.

Nous connaissons tous [illegible] de la tuberculose bovine p[illegible] humains et surtout pour les [illegible]

Quant à la mammite de[illegible] [illegible]pe qui semble le plus r[illegible] notre province est la mam[illegible] cocique, qui s'associe avec [illegible] suivantes: la scarlatine, [illegible] l'angine sceptique, la c[illegible] laryngite, etc.

Le lait de vaches atteint[illegible] ment épizootique peut caus[illegible] humain une maladie appel[illegible] dulante, ou fièvre de Malte. [illegible] de cas de cette maladie, at[illegible] lait, ont été constatés dep[illegible] années aux Etats-Unis.

Le producteur de lait d[illegible] responsable du mal que p[illegible] lait qu'il distribue, si ce lait [illegible] vaches malades; mais il n[illegible] qu'à demi coupable, car nou[illegible] pas exiger que tous les pr[illegible]